

COMMUNE DE VILLAFANS

Avis de mise à enquête publique du projet de zonage d'assainissement

En application des dispositions de l'arrêté de M Roland VUILLEMIN, maire de Villafans du 2 décembre 2019, le projet de zonage d'assainissement sera soumis à l'enquête publique du

Lundi 6 janvier 2020 à 14h00 au vendredi 7 février 2020 à 17h30 inclus.

M Michel LANFUMEZ, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M le président du Tribunal Administratif de Besançon.

Pendant le délai susvisé :

- Un dossier sera déposé à la mairie de Villafans, située 20 grande rue – 70110 VILLAFANS, aux jours et heures habituelles d'ouverture de la mairie (lundi de 14h à 17h30-vendredi de 16h30 à 17h30) afin que chacun puisse en prendre connaissance.
- Une permanence sera assurée par Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie de Villafans les jours suivants :
 - Le 6 janvier 2020 de 14h à 16h
 - Le 13 janvier 2020 de 15h30 à 17h30
 - Le 7 février 2020 de 15h30 à 17h30

afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier peut être consulté :

- en mairie
- sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/1852>

Les observations sur le projet de zonage d'assainissement peuvent être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit :

- à Monsieur le commissaire enquêteur – Mairie – 20 grande rue – 70110 VILLAFANS ;
- ou directement sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante :
<https://www.registre-dematerialise.fr/1852>

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée à M Roland VUILLEMIN, maire de la commune de Villafans (03-84-20-17-01) – mairie – 20 grande rue – 70110 VILLAFANS.

A l'issue de l'enquête, Monsieur le commissaire enquêteur disposera d'un délai de 30 jours pour remettre son rapport et ses conclusions qui seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an en mairie.